



www.ccbrianconnais.fr

AR Prefecture

005-240500439-20190423-D2019_29-DE
Reçu le 26/04/2019

DELIBERATION

N°2019-29 du 23 avril 2019

**OBJET – Subventions 2019
aux Associations Culturelles**

Rapporteur : M. Jean-Louis CHEVALIER

Le 23 avril 2019 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 17 avril 2019 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de M. le président, M. Gérard FROMM.

Nombre de conseillers en exercice : 36

Présents : 26

Nombre de pouvoirs : 9

M. Gilles PERLI est nommé secrétaire de séance.

Sont présents : M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUÉRIN, Mme Francine DAERDEN, Mme Catherine GUIGLI, Mme Fanny BOVETTO, M. Yvon AIGUIER, Mme Marie MARCHELLO, M. Alain PROREL, Mme Renée PÉTELET, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ, Mme Catherine VALDENNAIRE, M. Bruno MONIER, Mme Catherine MUHLACH, M. Jean-Franck VIOUJAS, M. Roger GUGLIELMETTI, M. Guy HERMITTE, M. Jean-Louis CHEVALIER, M. Pierre LEROY, Mme Catherine BLANCHARD, Mme Martine ALYRE, M. Nicolas GALLIANO, M. Gilles PERLI, M. Thierry BOUCHIÉ, M. Olivier FONS, M. Sébastien FINE.

Ont donné pouvoir : M. Maurice DUFOUR à M. Yvon AIGUIER
M. Gilles MARTINEZ à M. Gérard FROMM
M. Romain GRYZKA à M. Bruno MONIER
M. Jean-Pierre SEVREZ à M. Sébastien FINE
Mme Anne-Marie FORGEOUX à M. Roger GUGLIELMETTI
M. Jean-Marius BARNEOUD à M. Jean-Franck VIOUJAS
M. Emeric SALLE à M. Gilles PERLI
Mme Patricia ARNAUD à M. Thierry BOUCHIÉ
M. Charles PERRINO à M. Pierre LEROY

Vu la demande de subvention à hauteur de 6 000 € formulée par l'association **Cello au Sommet**,
Considérant que l'un des buts de l'association est l'organisation de stages et de concerts de violoncelle,
Considérant le partenariat engagé avec le Conservatoire du Briançonnais par l'association **Cello au Sommet**,

Vu la demande de subvention à hauteur de 10 000 € formulée par l'association **Festival Messiaen**,
Considérant l'organisation de l'édition 2019 du Festival Messiaen et le partenariat engagé par l'association avec le Conservatoire du Briançonnais,

Vu la demande de subvention à hauteur de 5 000 € formulée par l'association **Les Offenbachiades du sud**,
Considérant le partenariat (master classe) engagé par l'association avec le Conservatoire du Briançonnais et l'atelier intercommunal des Beaux-arts,

Vu la demande de subvention à hauteur de 10 000 € formulée par l'association **Les Décâblés**,

Considérant l'organisation de l'édition 2019 de l'Altitude Jazz Festival dans diverses communes du territoire et le partenariat engagé avec le Conservatoire et le théâtre du Briançonnais dans ce cadre,

Vu la demande de subvention à hauteur de 3 000 € formulée par **l'Université du Temps Libre** du Grand Briançonnais,

Considérant que l'Université du Temps Libre du Grand Briançonnais dispense des cours de qualité sur l'ensemble du territoire du Briançonnais et tout particulièrement dans le domaine de l'Enseignement Artistique, dans le domaine de l'informatique par l'enseignement des nouvelles technologies, ainsi que dans le domaine de l'environnement montagnard,

Vu la demande de subvention à hauteur de 2 453 € formulée par **l'Association des Parents d'Elèves du Conservatoire du Briançonnais**,

Considérant que l'Association des Parents d'Elèves du Conservatoire du Briançonnais participe à la dynamique de celui-ci,

Vu la demande de subvention à hauteur de 1 500 € formulée par **l'Echo de la Guisane**,

Considérant que l'Echo de la Guisane contribue à l'enseignement de la musique d'ensemble sur l'ensemble du territoire,

Vu la demande de subvention à hauteur de 1 500 € formulée par **Choralp**,

Considérant que Choralp contribue à l'enseignement du chant choral et organise en juillet 2019 les Rencontres chorales internationales en Briançonnais,

Vu la demande de subvention à hauteur de 4 000 € formulée par les **Rencontres de la Haute Romanche**,

Considérant le partenariat (stages) engagé avec le Conservatoire du Briançonnais,

Vu la demande de subvention à hauteur de 1 500 € formulée par l'association **Au-dessus de la Plaine**,

Considérant qu'Au-dessus de la Plaine contribue au développement de l'enseignement artistique par le biais de créations théâtrales en lien avec l'enseignement d'art dramatique du Conservatoire et avec le service intercommunal de prévention spécialisée,

Vu les avis de la Commission « Culture et Patrimoine » en dates du 6 décembre 2018 et 7 mars 2019 et du Bureau en date du 1^{er} avril 2019,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Approuve le versement d'une subvention de **6 000 €** en direction de l'association **Cello au Sommet**,
- Approuve le versement d'une subvention de **9 000 €** en direction de l'association **Festival Messiaen**,
- Approuve le versement d'une subvention de **5 000 €** en direction de l'association **Les Offenbachiades du sud**,
- Approuve le versement d'une subvention de **7 000 €** en direction de l'association **Les Décâblés**,
- Approuve le versement d'une subvention de **2 000 €** en direction de **l'Université du Temps Libre du Grand Briançonnais**,

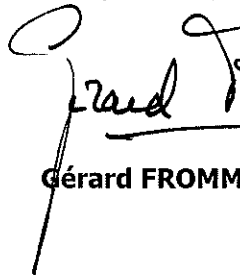
AR Prefecture

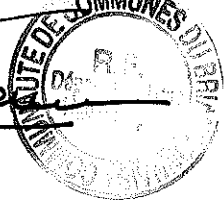
005-240500439-20190423-D2019_29-DE
Reçu le 26/04/2019

- Approuve le versement d'une subvention de **1 500 €** en direction de **l'Association des Parents d'Elèves du Conservatoire,**
- Approuve le versement d'une subvention de **1 500 €** en direction de **L'Echo de la Guisane,**
- Approuve le versement d'une subvention de **1 000 €** en direction de **Choralp,**
- Approuve le versement d'une subvention de **2 000 €** en direction des **Rencontres de la Haute Romanche,**
- Approuve le versement d'une subvention de **1 000 €** en direction de l'association **Au-Dessus de la plaine,**
- Dit que les crédits nécessaires ont été prévus dans le Budget Primitif 2019 du budget « Général ».

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le président,


Gérard FROMM



Date affichage : **26 AVR. 2019**